Gestion des ressources: Mise en place des prélèvements*

Prérequis : Avoir calculer le montant de la contribution de l'usager à ses frais d'hébergement et que celles-ci soient éditées en réelles.

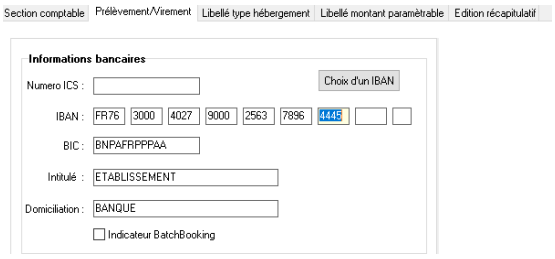
Etape 1 : Paramétrer l'IBAN de l'établissement en gestion des associations

Etape 2: Aller dans le programme de gestion des ressources

Accéder au menu : Administration /paramétrages structure

Cliquer sur l'icône modification

Choisir l'onglet « Prélèvement », remplir toutes les informations bancaires et valider.

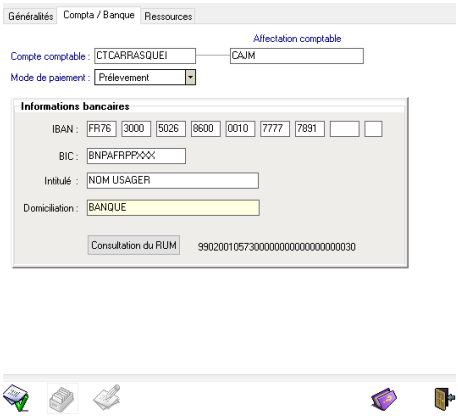


Etape 3 : Paramétrer l'IBAN des usagers concernés.

Accéder au menu: Fichiers de base / personnes

Double cliquer sur la personne concernée, choisir l'onglet « compta / Banque »

Dans mode de paiement, choisir l'item : Prélèvement et renseigner l'IBAN de l'usager (ou de la personne qui sera prélevée) et valider.



Vous pouvez ensuite cliquer sur « Consultation du RUM » et imprimer le RUM.

Etape 4 : Générer le fichier des prélèvements.

Etablir la facturation des contributions et l'éditer en réel.

Aller dans le menu : traitements/ prélèvement

La liste des usagers en prélèvement apparait, sélectionner les usagers et générer le fichier.

Revision #5
Created 2022-09-22 07:56:37 UTC by Bénédicte DESBROCHES
Updated 2026-08-19 09:05:54 UTC by Jean François KERSERHO